



TRAVAUX RUE DES ORTEAUX

Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » Orteaux, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Quoi ?

Végétalisation et réaménagement de la rue.

Où ?

Rue des Orteaux, entre la rue des Pyrénées et la rue des Vignoles.

Quand ?

Du 7 octobre 2024 au 28 mars 2025

Comment ?

- 🚧 Création d'un plateau surélevé à l'angle de la rue des Orteaux et de la rue des Pyrénées.
- 🚧 Elargissement des trottoirs.
- 🚧 Création de trois jardinières.
- 🚧 Plantation de deux arbres.
- 🚧 Neutralisation définitive de quatre stationnements payants.
- 🚧 Création de zones de stationnement pour vélos et deux roues motorisés.
- 🚧 Création d'une station Trilib'.
- 🚧 Pose de deux bancs.
- 🚧 Mise en oeuvre du nouveau marquage au sol.
- 🚧 Pose du nouveau mobilier urbain.

Les impacts :

Pendant toute la durée des travaux :

- 🚧 Stationnement interdit sur les côtés pair et impair de la rue des Orteaux, entre la rue des Pyrénées et la rue des Vignoles (tous régimes).
- 🚧 Maintien de la circulation des piétons sur le trottoir.
- 🚧 Maintien des accès aux véhicules de secours.

Du 28 octobre au 9 décembre 2024 :

- 🚧 Fermeture de la rue des Orteaux entre le n°69 et la rue des Pyrénées.
- 🚧 Fermeture de la rue des Haies entre le n°115 et la rue des Pyrénées.
- 🚧 Mise à sens unique de la circulation dans le passage Dagorno, depuis la rue des Pyrénées jusqu'à la rue des Haies (inversion du sens actuel) pour permettre la desserte locale.
- 🚧 Mise en impasse de la rue des Haies depuis le passage Dagorno jusqu'au n°115 de la rue des Haies le soir et le week-end.
- 🚧 Mise en impasse de la rue des Orteaux depuis la rue des Vignoles jusqu'au n°69 de la rue des Orteaux le soir et le week-end.

Du 12 novembre 2024 au 28 mars 2025 :

- 🚧 Fermeture de la rue des Orteaux entre la rue des Vignoles et la rue des Haies de 7h30 à 16h30 (pas d'accès riverains à leurs parkings pendant cette tranche horaire).
- 🚧 Restitution à la circulation générale en fin de journée.
- 🚧 Accès des riverains aux parkings impossible en journée.
- 🚧 Accès des riverains aux parkings garanti en fin de journée à partir de 16h30 jusqu'à 7h30 le lendemain et le week-end par la mise en impasse de la rue des Orteaux depuis la rue des Vignoles jusqu'au n°69 de la rue des Orteaux.
- 🚧 La Ville de Paris accorde des droits de stationnement résidentiel gratuits aux habitants disposant d'un parking à une adresse concernée par les travaux. La demande doit être formulée à : Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr.

Voir plan au dos.

